

Organisation Finance Implantation Développement

Présenté par :

Marcel Guillouard

Trésorier

Edmond Wolff

Trésorier adjoint

La Confédération Syndicale des Familles

53, rue Riquet - 75 019 Paris

Tél: 01 44 89 86 80 Fax: 01 40 35 29 52 www.la-csf.org Email: contact@la-csf.org

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	5	
2. RESSOURCES HUMAINES	6	
3. FINANCES	8	
1) Les produits d'exploitation 2) Les charges d'exploitation 3) Les résultats 4) Le bilan		
4. IMPLANTATION ET DÉVELOPPEMENT	16	
A. Implantation B. Les inter régions C. Campagne d'adhésion D. Les adhérents E. Cotisants et cotisations F. Le « Nous » G. Informatisation H. Site internet		
5. CONCLUSION	20	
LISTE DES ANNEXES	21	
ANNEXES	22	

1. INTRODUCTION

Ce rapport OFID retrace les moyens (financiers, humains et matériels) dont a disposé La CSF pour fonctionner et développer ses activités durant la période 2009-2011. Il faut rappeler que ce rapport présente une vision consolidée de trois structures associatives du groupe CSF qui sont La CSF en tant que telle, les Éditions Garibaldi et l'IFED.

Il ne prend pas en compte les comptes des organismes suivants :

- la Société Informatique LOGADOM détenue par La CSF et la FNAAFP/CSF et dont François Edouard en est le gérant bénévole
- La Fédération Syndicale des Familles Monoparentales (la FSFM)
- La Fédération Nationale des Associations de l'Aide Familiale Populaire (la FNAAFP/CSF)

LES RESSOURCES HUMAINES:

LES SALARIÉS:

A la fin de la période 2009-2011, soit au 31 décembre 2011, le nombre de salariés en Equivalent Temps Plein (26,41) a diminué de 8,93 % par rapport au 31 décembre 2008 (29), soit 2,59 ETP en moins.

LES ADHÉRENTS/COTISANTS:

Par rapport à la période précédente (2006-2008), le nombre de cotisants a progressé de 1,77 %. Mais comme vous le verrez plus loin, cette augmentation est loin des objectifs fixés et ne nous permet pas réellement d'accentuer notre représentativité.

LES RESSOURCES FINANCIÈRES:

Entre 2009 et 2011, le résultat moyen annuel se situe à 23.000 euros d'excédent. Sur la période précédente (2006-2008), le résultat moyen annuel était de 13.000 euros d'excédent.

Cette relative amélioration de la situation financière révèle cependant après 2 années excédentaires, un déficit sur 2011 de près de 62.000 euros.

LE MAGAZINE « NOUS »:

Malgré une nouvelle maquette du magazine et la campagne d'adhésion menée en 2011, le « NOUS » ne progresse pas suffisamment. Un adhérent seulement sur 3 est abonné!

LES FORMATIONS:

L'indicateur de la formation est toujours révélateur de la bonne santé à moyen terme d'une organisation quelle qu'elle soit. En effet, le développement quantitatif et qualitatif d'une organisation passe toujours par un niveau élevé de formation des bénévoles comme des salariés. Pour ce qui concerne La CSF, nous pouvons noter une forte progression des formations notamment dues à l'organisation de formations locales et d'universités.

2. RESSOURCES HUMAINES

Au 31 décembre 2011, le secrétariat national est composé :

DES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX

. Aminata KONE Secrétaire Générale

. Guy FONTAINE Secrétaire Général FNAAFP/CSF

. Brigitte MASURE Secrétaire Générale Adjointe à l'organisation et au

Secteur Education Parentalité Intégration

DES SECRÉTAIRES CONFÉDÉRAUX

. Patricia AUGUSTIN
 . Elsa COHEN
 Familles Prestations Sociales Fiscalité – FSFM
 Economie Consommation Santé Environnement

. Jean Laurent CLOCHARD Secteur Aide à domicile – FNAAFP/CSF

. Malika HAZMANI Institut de Formation, d'Etudes et de Documentation

. Claire PERRAULT Secteur Aide à domicile – FNAAFP/CSF

. Nicolas PETIT Site internet

DES ANIMATEURS INTER RÉGIONAUX

. Célestine CASSE Inter Région Ile de France

. Sophie LEFEVRE Inter Région Normandie/ Picardie/Nord Pas de Calais

. Nicolas PETIT Inter Région Bretagne/Pays de Loire
 . Emilie SANSANO Inter Région Rhône Alpes/Haute Loire

DES CHARGÉS DE MISSION

. Vololona ANDRIANTSEHENOARISON Secteur Qualité – FNAAFP/CSF . Saliha BADANI Juriste – Permanences CSF et URIF

. Perrine BOUHELIER Secteur F P S F

. Elodie FUMET Secteur Habitat Urbanisme Cadre de vie

. Vincent MICHEL Secteur E C S E

. Claire TELLIER Secteur Aide à Domicile - FNAAFP/CSF

DU PERSONNEL ADMINISTRATIF

. Philippe BRODY

. Aminata CISSE

. Stéphanie CORRALES

. Céline FILIN

. Gérard KOUBY

. Chantal LADAURADE

. Marie-Claude LEMONNIER BRUEL

. Marie LERY

. Susana MARINHO

. Bernadette MICHALAK

. Jessica REGITZ

. Mercédes ROUHIER

. Sylvie VAVASSEUR

Reprographie / Expédition / Extranet

Entretien / Restauration (remplacement M. ROUHIER) Photocomposition – Secrétariat à la rédaction NOUS

Standard / Secrétariat Informatique – LOGADOM

Informatique – LOGADOM Gestion financière

Responsable ingénierie IFED/CSF

Secrétariat IFED/CSF

Comptabilité

Fichiers / Abonnements Entretien / Restauration Secrétariat Général

Depuis notre dernier congrès à Lyon, deux départs ont eu lieu sans recrutement externe :

- François EDOUARD, secrétaire général de la CSF et de la FNAAFP/CSF remplacé par Aminata KONE (SG CSF) et Emmanuel RODRIGUEZ (SG FNAAFP/CSF).
- Jean-Baptiste WILLAUME, secrétaire confédéral au secteur Habitat, remplacé par une promotion interne.

Trois autres départs sont intervenus et ont été remplacés par des embauches externes :

- Emmanuel RODRIGUEZ, secrétaire général de la FNAAFP/CSF remplacé par Guy FONTAINE en juillet 2011
- Perside MASSEMBAT-DEBAT, juriste de la Permanence Consommation/Logement remplacée par Saliha BA-DANI en janvier 2010
- Sylvie LEFRANC, chargée de mission au secteur Consommation remplacée par Léna MORVAN début 2012

Trois autres embauches ont été effectuées : l'une début 2009 en la personne de Marie LERY, responsable ingénierie des formations d'aide à domicile, l'autre fin 2009 en la personne de Susana MARINHO, secrétaire de l'IFED, enfin sur le secteur Habitat en qualité de Chargée de mission, Elodie FUMET promue depuis peu (janvier 2012) au poste de Secrétaire Confédérale.

L'effectif salarié au <u>31 décembre 2011</u> s'élève donc à 30 ⁽¹⁾ salariés représentant 27,5 équivalent temps plein. Depuis notre congrès de Lyon, l'effectif a baissé de 2 salariés représentant un équivalent temps plein de 1,5.

Pour mémoire, l'ensemble de ce personnel est réparti sur 4 structures employeurs distinctes :

- La Confédération Syndicale des Familles (19 salariés 16,7 ETP)
- les Éditions Garibaldi Sarl (5 salariés 4,80 ETP)
- l'Institut de Formation, d'Etudes et de Documentation/CSF (4 salariés 4 ETP)
- Logadom Sarl (2 salariés 2 ETP)

⁽¹⁾ Correspondance entre l'effectif de 30 salariés et la liste des salariés en page 3 et 4 (32 salariés) : Nicolas PETIT est comptabilisé 2 fois (Secrétaire confédéral et Animateur inter régional) ; Aminata CISSE n'est pas comptée dans les 30 salariés dans la mesure où elle est en CDD de remplacement de Mercédes ROUHIER qui est, elle, comptabilisée.

3. FINANCES

Dans ce chapitre, nous allons commenter les évolutions des années 2009 à 2011 en commençant par les Comptes de résultat puis par les Bilans consolidés. Le terme de « consolidation » matérialise la réalité des masses financières et patrimoniales du 53 rue Riquet. Elle s'effectue par le cumul des comptabilités de La CSF, des Éditions Garibaldi et de l'IFED en ayant eu soin préalablement de supprimer les écritures réciproques entre ces 3 structures. La Société Logadom n'est pas intégrée compte tenu que son activité réside, à une large majorité, au service des associations d'aide à domicile affiliées à la FNAAFP/CSF.

Il convient de garder en mémoire que les comptes de l'année 2009 tiennent compte de la tenue de notre congrès à Lyon. Les charges de ce congrès se sont élevées à 131.007 euros pour 114.862 euros de produits dont une reprise de provisions de 40.000 euros. Ces provisions ne permettent pas d'équilibrer notre congrès puisque nous constatons un déficit de 16.145 euros. L'origine du déficit est notre choix de ne pas répercuter aux UD les tarifs pratiqués en matière d'hébergement et de restauration sur le prix du séjour des délégués.

Il faut également tenir compte de deux évènements qui ont impacté l'année 2011 et expliquent l'augmentation des charges et produits. Tout d'abord, la poursuite de l'action Portraits de Familles lancée en 2010 et qui s'achève cette année en 2012. Financée en 2011 par la Fondation Abbé Pierre à hauteur de 150.000 euros (100.000 euros de 2011 et 50.000 euros de fonds dédiés de 2010), les charges de cette action se sont élevées à 153.464,55 euros, hors charges de personnel CSF.

Le 2ème évènement est le colloque organisé conjointement par La CSF et la FNAAFP/CSF sur le thème « Perte d'autonomie : quelles complémentarités entre professionnels et aidants familiaux ». Il s'est tenu le 28 octobre 2011 à l'Espace du Centenaire à Paris et a réuni 180 personnes. Son coût ne s'est élevé qu'à 19.829,22 € grâce à des subventions obtenues par la FNAAFP/CSF. Hormis les frais liés aux règles de participation décidées par chacune des 2 structures, les charges communes ont été réparties à égalité entre La CSF et la FNAAFP. La participation CSF s'est donc élevée à 7.655,36 euros.

1) LES PRODUITS D'EXPLOITATION (ANNEXE 2)

« VENTES — PRESTATIONS DE SERVICES » (COMPTE 70)

Ce compte représente environ 38,75% des produits d'exploitation 2011.

Ce compte regroupe pour « les ventes » :

- les abonnements aux publications : magazine NOUS et VQ,
- les outils variables d'une année sur l'autre en fonction de l'actualité (élections HLM) et des actions menées,

Fort apprécié depuis sa nouvelle maquette et ligne éditoriale mises en place en 2010, le magazine NOUS ne progresse pourtant pas suffisamment en nombre d'abonnés. La campagne d'adhésion menée en 2011 où nous avons réalisé un tirage supplémentaire de 3.000 exemplaires et inséré un encart spécifique dans 3 numéros n'a pas engendré les effets escomptés. La moyenne des abonnés passe de 5.760 en 2009 à 6.400 en 2011, chiffre bien décevant si on le compare au nombre d'adhérents CSF pour cette même année : 22.970.

La dématérialisation du VQ décidée en 2011 dégage des économies en matière de papier, photocopies et affranchissement. Diffusé via le site internet de La CSF au même titre que d'autres documents nationaux, les UD et sections doivent dorénavant avoir le réflexe de s'y rendre quotidiennement pour récupérer les informations nationales.

Ce compte représente pour « les prestations de services » :

- les coûts pédagogiques et frais d'inscription des formations mises en place en direction des bénévoles et des salariés d'associations
- les frais de personnel, frais de locaux et de fonctionnement du 53 rue Riquet refacturés aux associations satellites.

Ces prestations de services « Personnels » et « Locaux » s'appuient sur des conventions passées entre les différentes structures que sont La CSF, la FNAAFP/CSF, la FSFM, l'IFED et l'URIF et qui peuvent être revues en fonction d'ajustements en matière de masse salariale notamment.

Déjà bien réduites entre 2006 et 2008, les recettes publicitaires du magazine NOUS provenant de nos annonceurs historiques disparaissent totalement en 2010 compte tenu de notre faible lectorat.

S'ajoutent au compte 70 « des produits d'activités annexes » qui comprennent essentiellement les participations des Inter-régions au financement des animateurs inter-régionaux et celles des UD au Congrès triennal.

« SUBVENTIONS » (COMPTE 74)

Ce compte représente 45,08 % des produits d'exploitation en 2011.

Ces subventions sont réparties en subventions de fonctionnement et subventions contractuelles dont vous trouverez le détail en **Annexe 3**.

Globalement les subventions progressent de 8,20 % entre 2009 et 2011.

Dans le détail, les subventions de fonctionnement progressent de 2,30 % en raison de l'augmentation de la subvention du ministère de l'Economie liée au super agrément (+ 21.251 €) et celle de la CGLLS (+ 8.806 €) atténuée par la baisse de la subvention du ministère du Logement (- 5.909 €). Depuis 2009, nous ne sommes plus financés par le ministère de la Jeunesse et des Sports.

Quant aux subventions contractuelles qui répondent à des actions ou formations menées, celles-ci augmentent de 61.809 entre 2009 et 2011 malgré une chute de 35.680 € au cours de la même période des subventions du CDVA. En effet, à hauteur de 81.900 euros en 2008, la subvention CDVA finançant les formations des bénévoles n'a cessé de diminuer d'année en année. Un des deux postes FONJEP est arrivé à terme en 2010 et n'a pas été reconduit, d'où une baisse de 7.500 €.

La progression des subventions contractuelles est due au financement par la FONDATION ABBE PIERRE de l'action PORTRAITS DE FAMILLES depuis 2010 à hauteur de 100.000 euros par an et aux actions Habitat à hauteur de 20.000 € en 2009 et 30.000 € en 2011.

C'est uniquement cette dernière subvention, limitée dans le temps (2010 – 2012) qui permet le maintien du niveau des subventions sur les 3 années.

« COTISATIONS » (COMPTE 75)

Ce compte représente 11,11 % des produits d'exploitation en 2011.

Le poste Cotisations Personnes Physiques augmente de 1,61 % par rapport à 2010 et de 1,72 % par rapport à 2009.

On note une distorsion en 2011 entre le % d'augmentation des produits des cotisations Personnes Physiques (1,61 %) et celui des cotisants (+ 9,27 %). Elle révèle en fait une réduction des cotisants au 1^{er} taux au profit des cotisants hors taux (très petits taux).

La baisse de 6,07 % entre 2011 et 2010 du poste Cotisations de Services est le résultat d'une comptabilisation en 2010 de cotisations sur années antérieures d'un montant de 13.400 €. Nous pouvons donc dire que les Cotisations de Services sont stables sur ces deux années. Par contre, elles sont en progression de 8,82 % par rapport à 2009.

« REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS » (COMPTE 78)

Ce compte regroupe 2,70 % des produits 2011.

L'évolution de ce poste est liée plus particulièrement aux reprises de provisions Congrès, Elections HLM, Stocks ainsi qu'aux reprises de provisions pour dépréciation des comptes clients et fonds dédiés sur subventions (Annexe 4). Ces reprises de provisions pour dépréciation des comptes clients représentent pour l'essentiel des factures non recouvrées ou des remboursements de prêts.

«TRANSFERTS DE CHARGES» (COMPTE 79)

Ce compte regroupe près de 2,36 % des produits 2011.

Ce poste comprend les remboursements de salaires d'administrateurs CAF, l'indemnisation du mandat au Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) ainsi que les remboursements d'Uniformation concernant les formations des salariés.

Ce poste ne comptabilise plus depuis août 2010 de produits provenant du CNASEA pour l'emploi des salariés sous contrat emploi jeunes (animateurs inter-régionaux et chargés de mission).

2) LES CHARGES D'EXPLOITATION (ANNEXE 5)

« ACHATS » (COMPTE 60)

Ce compte représente 9,06 % des charges d'exploitation 2011.

Il regroupe les charges liées à la presse (magazine NOUS, QUATRE PAGES, VIE QUOTIDIENNE), à la réalisation d'outils, aux achats de fournitures et à la mise en place des formations tant pour les bénévoles que pour les professionnelles. Courant 2009, constatant que le 4 PAGES, créé en 2004, n'avait pas engendré, comme nous l'espérions, de nouveaux abonnés au magazine NOUS, le Conseil Confédéral en a décidé sa suppression car jugé trop coûteux.

De nombreux achats et travaux d'impression ont été effectués durant ces 3 années :

- Outils publicitaires dans le cadre du congrès de 2009
- Affiches, tracts et dépliants gratuits pour la campagne Elections HLM de 2010
- Exposition Pollution, livret Huissiers de Justice
- Dépliants de présentation de La CSF, dépliants et affiches UPE-CSF
- Dépliants campagne d'adhésion

<u>La formation dispensée aux bénévoles et salariés</u> représente, sur 3 ans, 9.975 heures (13.227 entre 2006 et 2008) pour 1.060 stagiaires (1.292), soit une moyenne de 3.325 heures (4.409) pour 353 stagiaires par an (430). Ces chiffres, tant au niveau des heures qu'au niveau des effectifs, ont diminué de près de 25% depuis notre dernier congrès, notamment en raison de l'absence en congé maternité puis parental de la responsable de l'IFED sur les années 2009 et 2010. Mais l'année 2011 est une bonne année puisqu'elle représente 6.847 heures de formation sur les 9.975 heures comptabilisées sur les 3 années. A noter également, une meilleure remontée des informations statistiques relatives aux stages locaux et universités.

<u>La formation complémentaire des Professionnels et Administratifs de l'aide à domicile</u> représente, quant à elle, 32.652 heures (24.581) pour 1.485 stagiaires (1.067), soit une moyenne de 10.884 heures (8.193) pour 495 stagiaires par an (355). Ces chiffres sont en hausse de près de 33 % en terme d'heures et de près de 40 % en terme d'effectif.

Réalisées par la société prestataire LOGADOM, les formations Informatiques dans les AAFP et UD représentent, sur 3 ans, 1.937 heures pour 197 stagiaires.

« SERVICES EXTERIEURS » (COMPTE 61)

Ce compte représente 4,88 % des charges d'exploitation 2011.

Il concerne les dépenses de locations, entretien et réparations, prime d'assurances. La dénonciation de notre bail COMMERCIAL par notre bailleur fin 2008 nous a contraints à signer un nouveau bail de type professionnel qui a engendré une augmentation importante de notre loyer (+ 27 %). Préalablement porté à 60.000 euros par an, le loyer, après négociation, a été revu à la baisse à hauteur de 40.000 euros par an.

Ce compte supporte également en 2009 les frais de notre congrès sur Lyon pour un montant de 131.007 euros. La transmission des informations nationales aux UD, sections et administrateurs nationaux via l'internet réduit les impressions papier, d'où des économies sensibles sur les factures de notre fournisseur RICOH.

« AUTRES SERVICES EXTERIEURS » (COMPTE 62)

Ce compte regroupe 15,04 % des charges d'exploitation 2011.

Les principales dépenses de ce poste représentent les déplacements, frais postaux, publicités, honoraires et personnels extérieurs à l'association. Les variations constatées sur les 3 années tiennent compte des charges supplémentaires liées aux prises en charge exceptionnelles des frais d'hébergement et de repas d'un certain nombre de stages ou journée d'études, notamment ceux concernant les administrateurs HLM, les coordonnateurs de l'action Portraits de familles et les Présidents d'UD. La participation de La CSF aux frais de formation des militants d'UD s'est élevée à 29.666 euros en 2011, 11.668 en 2010 et 11.872 euros en 2009.

Hors les formations, les frais de déplacements, missions et réceptions des actions Portraits de Familles et Colloque Dépendance se sont élevés à 55.873 euros.

« CHARGES DE PERSONNEL » (COMPTES 63 ET 64)

Ces comptes représentent 57,76 % des charges d'exploitation 2011.

Ils s'appuient sur :

- 35 salariés (31 CDI et 4 CDD) pour 27,84 équivalent temps plein en 2009
- 33 salariés (28 CDI et 5 CDD) pour 27,79 équivalent temps plein en 2010
- 32 salariés (30 CDI et 2 CDD) pour 26,40 équivalent temps plein en 2011

Ce poste tient également compte des rémunérations des formateurs occasionnels ainsi que des pigistes qui varient d'une année sur l'autre en fonction des besoins.

Les charges de personnels restent à peu près stables au cours des 3 exercices malgré un effectif équivalent temps plein qui baisse.

Cette stabilité est due à la conjugaison de plusieurs causes, certaines augmentant la masse salariale :

- Promotion de personnels en interne.
- Revalorisation des coefficients de la plupart des salariés.
- Augmentation de la charge du poste SG de la FNAAFP/CSF (suppression du mandat indemnisé d'Emmanuel Rodriguez par la Commission de régulation de l'énergie).
- Augmentation de la taxe sur salaires liée à la suppression de l'exonération consécutive à la fin du versement du CNASEA pour les contrats emplois jeunes.

D'autres la réduisant :

- Démission de 2 salariés courant 2011 (Secrétaire Confédéral au secteur Habitat et Chargé de mission au secteur Consommation).
- Décalage dans le temps entre certains départs et les nouvelles embauches.
- 2 congés maternité suivi de congé parental.
- Passage du poste Chargé de mission Qualité d'un temps plein à un temps partiel.

Depuis la clôture des comptes au 31/12/2011 des changements sont intervenus ou vont intervenir :

- L'embauche de Léna MORVAN déjà présentée plus haut (janvier 2012).
- L'embauche d'Henriette AGBO au poste de responsable Ressources Humaines et Gestion administrative (avril 2012).
- Les départs annoncés de Brigitte MASURE au poste de SG et secteur EPI et Emilie SANSANO au poste d'Animatrice de l'inter région Rhône Alpes en juin 2012. Pour des raisons budgétaires, aucune embauche ne sera réalisée mais des mouvements internes pour un poste sont prévus.

La charge de personnel correspondant aux 4 animateurs inter régionaux représente sur les 3 années 540.904 euros (466.645 euros de 2006 à 2008) pondérée par les versements :

- du CNASEA pour un montant de 43.915 euros (148.800 euros de 2006 à 2008)
- des inter régions pour un montant de 157.500 euros (125.166 euros de 2006 à 2008)
- de la FNAAFP/CSF pour un montant de 14.572,72 euros (0 euro de 2006 à 2008)

soit une participation confédérale de 324.916 euros (192.679 euros de 2006 à 2008).

« AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE » (COMPTE 65)

Ce compte représente 10,24 % des charges d'exploitation 2011.

Il constate globalement notre engagement vis-à-vis des associations satellites ou adhérentes. Ce compte comprend notamment la subvention du ministère de l'Économie que nous reversons aux UD en fonction de critères transparents décidés par le Conseil Confédéral. Celle-ci s'élevait en 2009 à 127.537 euros pour se fixer à 125.153 euros en 2011. L'augmentation du poste constatée en 2011 représente les aides versées aux projets locaux dans le cadre de l'action Portraits de familles pour un montant de 82.816 euros.

« DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS » (COMPTE 68)

Ce compte représente 2,77 % des charges d'exploitation 2011.

Nous attirons votre attention sur l'impossibilité depuis 2009 de constituer des provisions pour des évènements pluriannuels tels que Congrès, Campagne Elections HLM, etc... (Annexe 6). Les charges et produits sont constatés désormais l'année de leur réalisation et dégagent donc soit un excédent, soit un déficit. L'évolution importante de ce compte en 2010 résulte de la revalorisation de la provision retraite d'un montant de 20.378 euros et de fonds dédiés sur subvention contractée de la Fondation Abbé Pierre d'un montant de 50.000 euros, reportés en 2011, la charge n'étant pas entièrement constatée en 2010. Les provisions pour dépréciation des comptes clients correspondent au risque de non recouvrement de créances d'associations adhérentes.

3) LES RÉSULTATS

Nos charges progressent plus vite que nos produits en 2010 mais surtout en 2011.

Le résultat excédentaire 2009 est dû à 80% à la baisse de la charge Personnels déduction faite des produits liés à la masse salariale (Prestations de services personnels, Participation des interrégions, CNASEA).

Pour l'année 2010, le résultat excédentaire est dû à l'augmentation des subventions, des cotisations de services et des prestations formation qui ont permis d'absorber la charge Personnels en augmentation de 50.000 euros en raison de la promotion de certains personnels, de la comptabilisation sur 9 mois d'une salariée en congé parental qui comptabilisait seulement 4 mois de salaire sur l'année 2009.

Les excédents des années 2009 et 2010 nous ont permis, à défaut de provisions, d'affecter une partie du résultat à des réserves spécifiques à hauteur de 40.000 euros pour notre congrès 2011 et à hauteur de 30.000 euros pour la future campagne Elections HLM.

Le résultat déficitaire de 2011 est lié uniquement à l'augmentation de la charge Personnels en progression de 60.000 euros malgré le non remplacement de 2 postes au secteur Habitat et Consommation. Ce déficit est dû à :

- 1/ la promotion et l'augmentation des coefficients d'un grand nombre de personnel.
- 2/ une augmentation de la charge des Animateurs Inter régionaux compte tenu de la fin des versements CNASEA.
- 3/ la comptabilisation sur 12 mois d'une salariée en congé parental qui comptabilisait seulement 9 mois de salaire sur l'année 2010.
- 4/ une baisse de la participation de la FNAAFP aux frais de personnels administratifs et responsable IFED.

4) LE BILAN (ANNEXES 7, 8 & 9)

Notre bilan présente aujourd'hui :

 un actif immobilisé des stocks, créances, subventions à recevoir au titre de l'exercice et des exercices à venir 	113.165 € 1.014.633 €
des disponibilitésdes charges payées d'avance	365.383 € 16.864 €
soit un total de	1.510.045€
duquel il faut déduire	
a/ les dettes à moins d'un an	- 785.572€
 nos dettes associés nos dettes fournisseurs nos dettes fiscales et sociales et divers nos produits constatés d'avance 	176.471 € 310.306 € 197.242 € 101.553 €
b/ les provisions pour risques et charges	- 184.998€
Soit des fonds propres restants de	<u>539.475</u> €

Par rapport à la période précédente (2006 – 2008) nos fonds propres sont en progression de 69.214 euros malgré l'exercice déficitaire 2011.

Au cours des 3 dernières années, les **INVESTISSEMENTS** ont représenté un montant de 52.399 euros répartis comme suit :

- . En 2009, le renouvellement de matériels informatiques, matériels photo et vidéo, bureaux, l'acquisition d'un logiciel spécifique « Formations » et des travaux de chauffage pour un montant de 16.836 euros.
- . En 2010, le renouvellement de matériels informatiques, le remplacement de micros et enceintes pour la sonorisation, l'acquisition d'un vidéo projecteur et de logiciels spécifiques « Presse », des travaux de serrurerie pour un montant total de 14.566 euros.
- . En 2011, le renouvellement de matériels informatiques, l'acquisition d'un serveur réseau plus performant, des travaux de peinture, menuiserie et électricité pour un montant total de 20.997 euros.

D'autres travaux ont été entrepris au 53 rue Riquet et financés, après négociation, par notre bailleur, l'Immobilière 3 F, à savoir :

- L'isolation de 4 bureaux du rez-de-chaussée supprimant les pavés de verre au profit de carreaux de plâtre produisant une meilleure isolation thermique tant en hiver qu'en été.
- La création d'un accès protégé à l'entrée du siège.
- La transformation de la baie vitrée de la reprographie.

La négociation continue pour la réhabilitation des locaux (faux plafonds, électricité).

Nos CREANCES aujourd'hui (683.941 + 307.297) constituent :

- des subventions à recevoir ayant fait l'objet d'une convention au titre des années 2010 2011 2012 qui représentent un montant de 283.924 euros.
- des cotisations de Services 2008 à 2011 à recevoir pour un montant de 60.944 euros provisionnées entièrement.
- les factures établies en attente de recouvrement en 2011 pour un montant de 765.989 euros dont 21.105 euros ont été dépréciées en raison du risque de leur non recouvrement.
- les autres créances pour 23.373 euros.

Ces provisions pour « dépréciation des créances à recevoir » représentent globalement :

- les cotisations de services énoncées plus haut pour 60.944 euros.
- les cotisations Personnes physiques et factures aux UD pour un 21.105 euros.

Ces provisions ont été constatées à la demande de notre commissaire aux comptes sans pour autant que nous les considérions comme irrécouvrables. En Effet, la Confédération a une responsabilité financière au bénéfice de l'ensemble des UD/CSF; l'éthique et la solidarité obligent à la fermeté vis-à-vis des structures locales qui ont des dettes auprès du national.

Notre **ENDETTEMENT** constitue pour l'essentiel les sommes dues régulièrement à nos fournisseurs et aux organismes sociaux et fiscaux. Il s'élève à 656.091 euros.

Les **PROVISIONS** et fonds dédiés ne représentent plus aujourd'hui que les charges affectées aux indemnités de départ en retraite charges sociales comprises pour 184.998 euros.

Aucune provision au titre du droit individuel à la formation (DIF) n'a été constituée. Son montant qui serait de 12.546 euros est, conformément à la loi, indiqué en annexe comme engagement hors bilan.

4. IMPLANTATION ET DEVELOPPEMENT

A. IMPLANTATION

Notre implantation ne s'est pas développée depuis notre dernier congrès.

Pendant la période 2008 – 2011, aucune UD nouvelle n'a été créée ; et les UD démarrées de 2006 à 2008 ont des difficultés et une n'a pas survécu.

Aujourd'hui nous avons 66 départements où La CSF est présente mais 2 structures n'ont versé aucune cotisation sur la période.

Si nous rentrons un peu plus dans le détail des cotisations :

- 30 UD ont augmenté leur nombre d'adhérents depuis la période de référence (2000-2002).
- 33 U D sont en baisse par rapport à cette période.
- Une UD est en augmentation par une cotisation minime pour les adhérents AAFP/CSF sinon elle serait en diminution.

B. LES INTER RÉGIONS

Les régions, depuis leur création, ont pris une place de plus en plus importante dans l'organisation Territoriale du pays. Leurs champs d'activités se sont développés par les différentes lois de décentralisation.

La CSF tout en insistant auprès des UD sur la nécessité de s'organiser en région. Elle mettra en place 8 inter régions avec un animateur (emploi jeune) dans chacune I R.

A leur création, chaque IR devait se doter d'un conseil inter régional dont les membres devaient venir des UD, AAFP et ASFM afin d'assurer un minimum de fonctionnement. Ce conseil, entouré d'un bureau et animé sous la responsabilité d'un président, avait pour rôle :

- d'élaborer une politique d'implantation de développement de la CSF,
- d'élaborer une politique de communication,
- d'élaborer un plan de formation,
- de rechercher des moyens financiers.
- définir les priorités et les missions de l'animateur inter-régional et suivre son travail

Donc un fonctionnement institutionnalisé sans pour autant aller vers un statut de type associatif.

Depuis, chaque inter région a évoluée :

- Trois des IR sont plus ou moins structurées dans leur fonctionnement avec des missions plus ou moins définies pour les AIR.
- Les autres connaissent des difficultés de fonctionnement avec la participation de membres non permanents, variables suivant les sujets ou les disponibilités des militants.

Quelques commissions de travail existent principalement autour du logement, de la consommation ou de la formation.

A la fin 2011, sur les 8 salariés de départ, il ne reste que 4 animateurs avec des difficultés pour leur prise en charge financière partielle.

Dès le début de la mise en place des IR, l'un des principaux freins fut la contribution des UD au financement des postes. Cette difficulté persiste avec l'aggravation de la situation économique de plusieurs UD. Au-

jourd'hui aucune IR n'est en capacité de prendre le relai de la confédération pour le paiement intégral des salaires conformément au projet de départ.

Une commission devait travailler sur le thème des inter-régions pour évaluer la situation de chacune et faire des propositions d'évolution.

Ce travail reste à faire car il est important que les UD réunies en région puissent travailler avec les conseils régionaux.

C. CAMPAGNE D'ADHESION

En 2011, la Confédération nationale a lancé une grande campagne d'adhésions pour faire connaître La CSF, mais aussi pour augmenter le nombre de nos adhérents et développer les implantations.

Pour mener à bien cette campagne, la Confédération a produit : un dépliant couleur, un supplément de 4 pages à l'intérieur du « Nous » et une édition de 3000 magazines supplémentaires. Elle proposait 2 temps forts en mars-avril 2011 et en septembre-octobre de la même année.

Malgré cet engagement fort de la Confédération nationale, le bilan de cette campagne ne se voit pas dans les chiffres. Non seulement les résultats sont négatifs, nous accusons un fléchissement du nombre d'adhérents et surtout une forte baisse du montant des cotisations dans le budget confédéral avec des conséquences sur la capacité d'autofinancement de notre mouvement.

D. LES ADHÉRENTS

En 2003 le congrès avait décidé de modifier la part confédérale :

- Un taux fixe de 6,90 € (en 2011) pour les adhérents de la première tranche correspondant au nombre de 2003.
- Pour les suivants un taux de cotisation plus faible de 4,50 €.

La diminution de la part confédérale avait pour objectif de laisser plus de moyens financiers à l'action quotidienne des structures locales et leur permettre de financer à terme les animateurs inter régionaux.

Avec un important développement des adhésions, le projet était viable et dynamisant pour les UD.

La progression des adhésions et la recherche de financement ne sont pas suffisantes.

Après 10 ans, il est temps de tirer un premier bilan.

Les adhérents sont plus nombreux mais l'augmentation n'est pas suffisante pour retrouver le montant des adhésions 2002 (150 827 €).

En faisant une moyenne entre les 2 taux soit environ 5,70 €, le nombre d'adhérents nécessaires pour retrouver des recettes de cotisations équivalentes à 2002 serait de + 6000, ramené à chaque UD cela fait une centaine d'adhérents nouveaux.

Ce chiffre n'est pas si élevé, si tous les sympathisants que nous côtoyons dans les sections, les permanences ou dans les actions prenaient une carte à La CSF.

Le nombre d'adhérents et le montant des cotisations sont de plus en plus les critères des organismes qui nous financent. Et c'est aussi et surtout la représentativité de notre association.

E. COTISANTS ET COTISATIONS

	cotisants	cotisations	cotisation moyenne
2009	21.745	114.434	5,26
2010	21.020	114.370	5,44
2011	22.970	115.458	5,03
Total	65.735	344.262	5,24

Comme le nombre d'adhérents, le montant de la cotisation c'est la représentativité de notre association mais aussi l'indépendance financière de La CSF.

La cotisation à une organisation syndicale c'est le moyen que l'on se donne à tous les niveaux de l'organisation pour assurer le soutien aux actions, pour assurer les rémunérations des salariés pour représenter les familles. Si la cotisation de base est trop faible, elle reste au niveau local ou d'UD et ne permet pas de déclarer les adhérents au niveau national.

F. LE « NOUS »

Le « NOUS » est un très bon magazine mais il manque sérieusement de lecteurs. La nouvelle maquette n'a pas développé les abonnements.

En 2010 le dernier annonceur publicitaire a supprimé son insertion face à la faiblesse du tirage.

Pour l'année 2011 le coût du magazine s'élève à 33.000 € auquel il faut ajouter le salaire de Stéphanie et de Jessica (partiellement) soit un coût total de **92.370** €.

Le produit des abonnements représentent 46.100 €. Pour équilibrer il faudrait 6.700 abonnés supplémentaires.

L'idée d'un abonnement par adhérent doit être étudiée sérieusement dans chaque UD. Sachant qu'actuellement seulement un adhérent sur trois est abonné. Il est possible de réussir le pari de doubler les lecteurs.

Pour l'avenir de l'Organisation, c'est primordial car l'édition d'un magazine au sein d'une organisation c'est non seulement un lien par excellence avec l'adhérent, mais c'est aussi un des critères pris en compte (pour le montant versé) pour la subvention du ministère de l'Économie.

G. INFORMATISATION

L'informatique envahit tout et La CSF ne peut rester à la traine.

Déjà, de nombreux documents sont envoyés par mail et depuis le début janvier 2011, le VQ est dématérialisé. C'est un changement important mais il est inéluctable.

Pendant la dernière rencontre des présidents et trésoriers, le projet d'informatisation des adhésions a été lancé. A partir d'un cahier des charges, la société LOGADOM travaille à la réalisation d'un programme qui va permettre à tous de gérer les adhésions par internet.

Cela va permettre une gestion facilitée des adhérents.

Avec une seule saisie, il sera possible :

- d'abonner l'adhérent au magazine Nous
- de remplir le fichier U D A F
- d'éditer la carte d'adhérent
- d'éditer le reçu fiscal
- d'adresser des relances

Il ne sera plus utile de remplir le document en 3 volets mais un questionnaire un peu plus détaillé vous sera proposé afin de recueillir des informations nécessaires telles le nom du bailleur pour les prochaines élections H L M, l'âge des enfants et le nom de l'établissement scolaire pour les UPE.

Pour le renouvellement de l'adhésion une simple signature en bas d'un document est nécessaire.

« Je renouvelle mon adhésion et mon abonnement au Nous »

Pour accompagner cette évolution, des formations seront organisées.

H. SITE INTERNET

Le site de La CSF nationale est un moyen énorme pour se faire connaître et reconnaître. Il permet de suivre les actualités et les actions.

C'est pourquoi, il a été décidé de proposer à chaque UD d'avoir son propre site à partir de 2013. Tous les sites auront la même charte graphique pour une meilleure lisibilité de la présence de La CSF sur l'ensemble du territoire mais chaque structure pourra y mettre son propre contenu

La confédération soutiendra les UD dans la conception technique (de chaque site mais) et ensuite chaque UD pourra soit être autonome pour faire vivre son site soit bénéficier d'un suivi confédéral pour la gestion du site.

5. CONCLUSION

La situation de La CSF sur les 3 dernières années a subi une légère dégradation. Les comptes de 2011 sont en déficit.

Pendant la dernière période, des économies ont été réalisées par l'envoi des documents via internet.

Ce n'est pas au niveau des charges mais bien au niveau des produits que collectivement il nous faut agir : développer le nombre d'adhérents. Chaque section, chaque UD doit se mobiliser sur cet objectif.

L'augmentation du nombre d'adhérents est indispensable pour notre indépendance, pour notre représentativité auprès des financeurs, et pour conserver le super agrément au niveau de la consommation.

Par ailleurs, l'objectif : un adhérent est un abonné au magazine NOUS est aussi important pour l'avenir du journal.

Pour arriver à ce développement, la formation est un moyen important que ce soit au niveau national, régional, local ou des universités décentralisées.

D'autres chantiers sont à mettre en œuvre

Au niveau administratif:

- Travailler à un rapprochement des plans comptables des UD, sections et du National pour aider à la lisibilité des comptes et améliorer le travail avec tous les trésoriers.
- Approfondir le travail commencé sur les cotisations.

Au niveau financier:

- Créer une politique financière au sein de l'organisation.
- Avancer dans le sens d'une mutualisation des achats et des moyens.

La CSF avec son histoire, avec ses valeurs ne peut que se développer avec toutes les familles en mouvement.

LISTE DES ANNEXES:

Annexe 1: Comptes de résultat consolidés 2009 - 2010 - 2011

Annexe 2: Produits consolidés 2009 - 2010 - 2011

Annexe 3: Evolutions des subventions 2009 - 2010 - 2011

Annexe 4: Les reprises de provisions entre 2009 - 2010 - 2011

Annexe 5: Charges consolidées 2009 - 2010 - 2011

Annexe 6: Amortissements et provisions 2009 - 2010 - 2011

Annexe 7: Bilans consolidés 2009 - 2010 - 2011

Annexe 8: Actifs consolidés 2009 - 2010 - 2011

Annexe 9: Passifs consolidés 2009 - 2010 - 2011